

OFFRE D'EMPLOI – AVIS DE POSTE VACANT - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Préposé ou préposée à l'entretien ménager

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **d'une personne** pour combler un poste temporaire à temps complet de préposé ou de préposée à l'entretien ménager au Centre multisport Desjardins et à la piscine, avec possibilité d'obtenir un poste régulier à temps complet.

Description sommaire du poste

Le préposé ou la préposée à l'entretien ménager effectue les tâches d'entretien ménager aux immeubles appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il ou elle peut travailler autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La personne s'occupe de l'ouverture et de la fermeture des bâtiments municipaux lorsque requis

Tâches et responsabilités

- Entretien, selon les demandes de son supérieur ou d'un plan d'entretien, les locaux de certains immeubles appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.
- Épousseter, nettoyer et désinfecter les locaux, les salles de toilettes, et les autres espaces lorsque requis.
- Épousseter, laver ou décaper et cirer au besoin les planchers des locaux visés.
- Aider à l'amélioration des locaux visés (réparation mineure, peinture, etc.).
- Laver les portes et les fenêtres sous sa responsabilité, à la satisfaction de son supérieur.
- Vider les poubelles, les cendriers et entretenir les espaces à ordures extérieurs.
- Vérifier et maintenir l'état de fonctionnement des équipements sous sa responsabilité.
- Remplacer les ampoules ou les luminaires, de même que les filtres des équipements et les accessoires de service, lorsque requis par son supérieur immédiat.
- Rapporter toute défectuosité ou tout bris constaté sur les biens meubles ou immeubles de la Municipalité et les réparer s'il y a lieu.
- Nettoyer les perrons et les aires de piétons autour des immeubles.
- Déneiger et déglacer au besoin les entrées publiques et les perrons en hiver, selon les spécifications de son supérieur.
- Assurer que les sorties d'urgence soient entretenues, conformément aux règles de sécurité.
- Effectuer la vérification afin que le tri des matières résiduelles s'effectue de façon optimale dans l'établissement et rapporter les problématiques, s'il y a lieu au supérieur immédiat.
- À la demande de son supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire.
- Démontrer une capacité pour le travail manuel et le travail d'équipe.
- Autonomie.
- Connaissance des règles de base des normes de sécurité des édifices publics.
- Formation SIMDUT serait un atout.

Conditions de travail

- Poste temporaire à temps complet de la catégorie des cols bleus.
- Horaire de travail : 36,5 heures par semaine, réparties sur 5 ou 6 jours de travail, sur horaire variable.
- Rémunération : Salaire horaire entre 23,29 \$ à 25,88 \$, selon la classe 1 de la convention collective en vigueur.
- Lieux de travail¹ : Centre multisport Desjardins et piscine.
- Entrée en fonction : Dès que possible.

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en remettant le formulaire « Demande d'emploi^{2*} » dûment complété avant le **vendredi 31 juillet 2026, 23h59**, au bureau des ressources humaines ou à l'adresse recrutement@muniles.ca ou par télécopieur au 418 986-6962.

¹ Le lieu de travail peut être modifié selon les besoins des autres établissements

* Formulaire disponible à la mairie